

Le Comité après avoir étudié la question de nouveau, est d'avis que nous devrions trouver un moyen, il nous incombera de le rechercher.

M. FORBES: Que diriez-vous si nous changions la définition, de manière à parler de subventions et (ou) prêts?

M. HENDERSON: Il leur est difficile dans les circonstances d'accepter le mot «subventions» mais il y a peut-être un autre moyen. Comme je l'ai dit ce matin, je n'ai pas étudié ce point; toutefois, comme deux têtes valent mieux qu'une, pourquoi ne pas adopter cette suggestion?

M. BALLARD: Je m'excuse d'avoir soulevé de nouveau une question qui était à l'étude ce matin. Je l'ai fait parce que j'ai dû m'absenter. M. Balls pourrait-il nous dire quand le rapport sera terminé? Sera-t-il prêt à la fin du mois?

M. BALLS: Non.

M. BALLARD: Pourriez-vous nous dire quand il nous sera présenté pour étude?

M. BALLS: J'ai déclaré qu'à mon avis il serait impossible de présenter un rapport cette année, mais j'espérais que nous pourrions présenter au Comité l'an prochain des propositions approuvées par le Ministre.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous dit que l'étude en question a commencé en 1964?

M. BALLS: Non. Si je ne m'abuse, M. Bryce a laissé entendre, lorsqu'il a comparu devant le Comité en 1964, qu'il espérait que l'étude serait entreprise non par l'année suivante mais au cours d'une année subséquente, et que les résultats en seraient communiqués au Comité.

Le PRÉSIDENT: Serait-il juste d'affirmer qu'à notre avis le rapport devrait être maintenant terminé?

M. BALLS: Il s'agit d'un problème très complexe qui a fait l'objet d'études approfondies et que nous n'avons pas encore pu régler de façon satisfaisante. On constate, même d'après notre réunion d'aujourd'hui, qu'il existe une grande divergence d'opinion à ce sujet. Nous tentions d'aboutir à une recommandation à laquelle il sera donné suite. Ce genre de question a été étudié par d'autres compétences et d'autres gouvernements nationaux qui ont eu également beaucoup de difficulté à établir une méthode satisfaisante de présenter l'état de l'actif et du passif d'un gouvernement national.

Le PRÉSIDENT: D'après les observations qui ont été faites, il semble qu'on aurait pu faire preuve d'une plus grande collaboration dans ce travail. J'espère qu'on remédiera à cette situation et que le bureau de l'Auditeur général et le ministère des Finances se mettront à l'étude de ce problème et aboutiront à une conclusion satisfaisante.

M. BRYCE: Je dois dire que ceux qui retardent la conclusion de cette affaire, c'est le ministre et moi-même et non M. Balls ni les comptables. Nous avons été